



Les diplômés du supérieur en Nord-Pas-de-Calais : le rôle des mobilités interrégionales

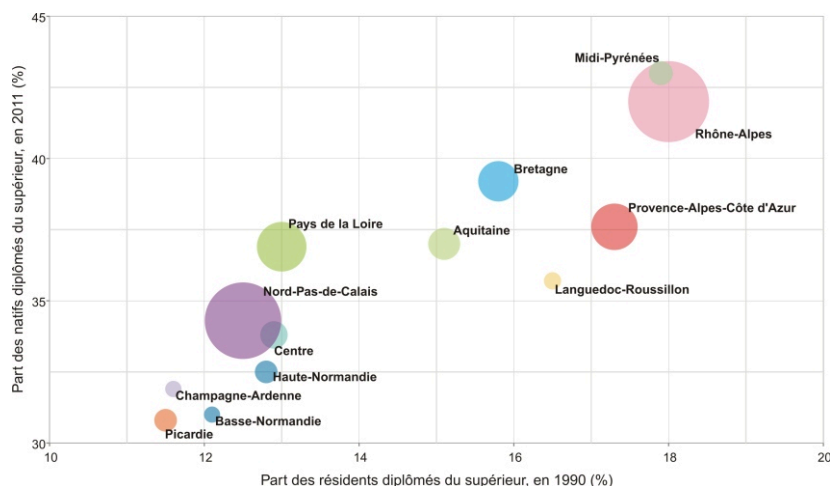
Près de 25 % de la population adulte résidant en Nord-Pas-de-Calais est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou est en cours d'études, une proportion plus faible qu'en Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées ou Provence-Alpes-Côte d'Azur. La moindre part des plus diplômés en Nord-Pas-de-Calais se vérifie pour les différents groupes d'âge, y compris au sein des jeunes générations. Cette différence est toutefois plus prononcée pour les générations plus âgées. Si l'écart de niveau de formation tient en grande partie aux différences de structures sociales, les départs du Nord-Pas-de-Calais liés à des migrations interrégionales contribuent à l'ampleur du déficit observé. Sur près de 936 000 adultes nés en Nord-Pas-de-Calais et titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou en cours d'études, 334 000 vivent aujourd'hui dans une autre région – sans compter les départs pour l'étranger. Le Nord-Pas-de-Calais a toutefois attiré près de 180 000 personnes nées dans d'autres régions ou nées à l'étranger, diplômées du supérieur ou en cours d'études. Les arrivées dans la région sont principalement le fait d'étudiants, quand les départs correspondent aux mobilités pendant la vie active, dans une moindre mesure aux mobilités au moment de la retraite.

Arnaud Degorre

Au cœur des orientations stratégiques de l'Europe pour renforcer la croissance économique et l'inclusion sociale, l'élévation des niveaux de formation est une priorité pour les États membres. Ainsi, la cible fixée dans le plan stratégique Europe 2020 porte sur 40 % au moins de diplômés du supérieur au sein d'une génération. Cet objectif est également retenu dans les contractualisations régionales en lien avec le Fonds européen de développement régional ou le Fonds structurel européen. Au-delà des moyens engagés pour asseoir l'offre locale de formation, la capacité d'une région à atteindre ou dépasser cette cible est également liée à des facteurs d'attractivité, tant économiques que résidentiels, se traduisant par des mobilités interrégionales des personnes les plus qualifiées. Les déménagements au fil du parcours de vie amènent à modifier les équilibres entre les territoires : ainsi, une région peut

1 Le niveau de formation des natifs d'une région est lié au niveau de formation des générations précédentes

Part des diplômés du supérieur en 1990 et 2011, au sein de la population âgée de 25 à 45 ans, pour une sélection de régions selon le lieu de naissance et de résidence



Guide de lecture : la taille des bulles est proportionnelle au nombre de natifs de chaque région, âgés de 25 à 45 ans en 2011 et titulaires d'un diplôme du supérieur.

Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2011.

présenter un niveau apparemment moindre de formation, lorsqu'une partie de sa population disposant de qualifications élevées migre pour d'autres régions.

Moins de diplômés du supérieur à tous les âges de la vie

Avec 25,4 % des adultes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou en cours d'études (*définition*), le Nord-Pas-de-Calais s'inscrit en retrait des références nationales, qu'il s'agisse de la moyenne de France métropolitaine (29,2 %) ou des régions de province (26,5 %). D'autres régions, comme Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, présentent au contraire une proportion plus élevée de diplômés du supérieur et de personnes en cours d'études parmi les adultes (respectivement 31,5 %, 31,3 % et 29,2 %). L'Île-de-France se démarque tout particulièrement, avec une proportion de 41,5 %.

La moindre part des plus diplômés en Nord-Pas-de-Calais se vérifie pour les différents groupes d'âge, y compris au sein des jeunes générations : 40 % parmi les personnes âgées de 25 à 29 ans contre 44,5 % en France métropolitaine (4,5 points d'écart). Cette différence s'accroît toutefois pour les générations plus âgées : 20,4 % contre 26,1 % pour les 45 à 49 ans (5,7 points d'écart), 10 % contre 16,3 % pour les 65 à 69 ans (6,3 points d'écart).

Les migrations interrégionales, facteur de différenciation

L'écart de niveau de formation tient en grande partie aux différences de structure sociale entre les régions : la moindre proportion de titulaires d'un diplôme du supérieur en Nord-Pas-de-Calais est à relier à un effet de composition des catégories sociales, susceptible de se prolonger de génération en génération (*figure 1*). Le niveau de formation des parents est en effet un des facteurs les plus liés au niveau de formation atteint par des enfants : ainsi, parmi les jeunes ayant suivi un enseignement secondaire dans les années 1990, près de 90 % des enfants d'enseignants ou de cadres ont eu le baccalauréat, contre 40 % des enfants d'ouvriers non qualifiés. Mais les migrations interrégionales contribuent également aux contrastes observés entre les territoires, avec une importance croissante et cumulative avec l'âge. Un examen croisé des niveaux de formation selon le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle permet d'appréhender, au fil du cycle de vie, l'importance de ce phénomène.

Un tiers des natifs diplômés vivent dans une autre région française

Près de 936 000 natifs du Nord-Pas-de-Calais sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou sont actuellement en étude, soit 6,3 % de l'ensemble des personnes résidant en France et disposant de ce niveau de formation (*figure 2*). Parmi eux, 334 000 vivent dans une autre région française. Le Nord-Pas-de-Calais est ainsi la région qui essaime proportionnellement le plus pour les personnes disposant des niveaux élevés de formation. Ces mobilités se dirigent principalement vers l'Île-de-France (92 800 départs), et dans une moindre mesure Rhône-Alpes (33 000), Provence-Alpes - Côte d'Azur (31 800) et la Picardie (27 800). L'importance des départs des diplômés du supérieur pour un pays étranger n'est pas connue à l'échelle des régions : dans une approche limitée aux seuls personnes résidant actuellement en France, ces derniers ne sont pas comptabilisés (*champ*).

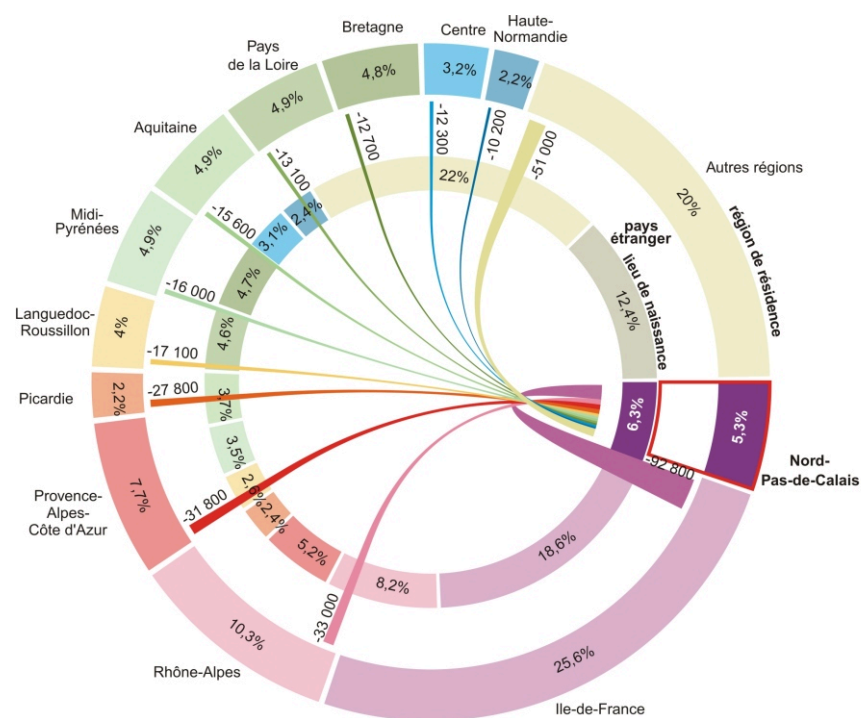
Un quart des résidents diplômés ne sont pas nés dans la région

Loin d'être à sens unique, les migrations interrégionales se traduisent également par des arrivées en Nord-Pas-de-Calais, principalement du fait de jeunes en cours de

formation supérieure. Le Nord - Pas-de-Calais a attiré près de 180 000 personnes diplômées du supérieur ou en cours d'études natives d'autres régions, dont 55 300 natives d'un autre pays, 28 700 en provenance de l'Île-de-France et 25 100 venues de Picardie. Ces flux restent toutefois modestes : le Nord-Pas-de-Calais présente à la fois la plus faible proportion de diplômés natifs d'une autre région, et la moindre diversité de provenance (*figure 3*). Au total, 23 % des 782 000 résidents du Nord-Pas-de-Calais titulaires d'un diplôme supérieur ou en cours d'études ne sont pas natifs de la région, contre une proportion de 53 % pour l'Île-de-France, 35 % pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur et 30 % pour Rhône-Alpes.

Les résidents du Nord-Pas-de-Calais comptent ainsi pour 5,3 % des adultes résidant en France, titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études, une proportion inférieure de 1 point à celle correspondant aux natifs (*figure 2*). Réciproquement, l'Île-de-France voit son poids relatif renforcé par les migrations : elle compte pour 18,6 % des natifs et 25,6 % des résidents. Le même phénomène s'observe, de façon plus mesurée, pour Rhône-Alpes (de 8,2 % à 10,3 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (5,2 % à 7,7 %).

2 334 000 natifs du Nord-Pas-de-Calais aujourd'hui dans d'autres régions
Régions de naissance et de résidence pour les diplômés du supérieur et les adultes en cours d'études



Guide de lecture : le cercle interne représente la décomposition en fonction de la région de naissance, y compris les pays étrangers. Le cercle externe représente la décomposition en fonction de la région actuelle de résidence, uniquement en France. Les arcs symbolisent les mobilités qui ont pris place depuis le Nord-Pas-de-Calais comme région de naissance vers d'autres territoires pris comme régions de résidence. Par exemple, 33 000 natifs du Nord-Pas-de-Calais, diplômés du supérieur ou en cours d'étude, résident aujourd'hui en région Rhône-Alpes.
Source : Insee, recensement de la population 2011.

L'importance des migrations interrégionales évolue au fil du cycle de vie, avec trois périodes spécifiques : au moment des études, en fonction de la géographie des établissements universitaires et des écoles supérieures ; lors de la vie professionnelle, selon l'attractivité économique des territoires et les opportunités d'emploi ; lors de la retraite, avec le choix de lieux de vie apportant les aménités recherchées ou liés aux liens familiaux.

L'attractivité étudiante renforce le niveau de formation

Parmi les personnes âgées de 18 à 29 ans, la région compte davantage de résidents que de natifs en cours d'études : ils sont respectivement 149 000 et 136 000, soit 6,9 % et 6,3 % de l'ensemble national. En effet, le système universitaire régional, et plus particulièrement les universités lilloises, parvient à attirer des étudiants natifs d'autres régions et d'autres pays. Près de 9 700 étudiants sont nés à l'étranger, 7 000 viennent d'Île-de-France et 4 800 de la Picardie. Réciproquement, les natifs de la région sont proportionnellement moins nombreux à suivre leurs études dans d'autres territoires : sans prendre en compte les cursus conduits à l'étranger, 83,5% restent dans la région, les principales régions de destination étant l'Île-de-France (4 900) et Rhône-Alpes (2 400).

Des départs aux âges d'activité, selon les opportunités professionnelles

Parmi les personnes en activité, le Nord-Pas-de-Calais compte 545 000 résidents titulaires d'un diplôme du supérieur, soit 5,3% du total national, un volume bien inférieur aux 673 000 natifs du Nord-Pas-de-Calais titulaires d'un diplôme du supérieur, soit 6,5% du total national. Au jeu des migrations, le Nord-Pas-de-Calais "perd" une grande partie de ses populations diplômées du supérieur aujourd'hui en activité : près de 250 000 ont rejoint une autre région française, sans compter les mobilités à l'international. Ainsi, aux âges de la vie active, 37% des natifs de la région diplômés du supérieur n'y résident plus. Les mobilités des diplômés du supérieur s'orientent prioritairement vers l'Île-de-France (72 300), qui concentre les opportunités professionnelles pour les plus qualifiés. Les autres régions d'accueil sont Rhône-Alpes (25 000) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (22 200), pour des motifs alliant l'évolution du marché du travail, l'émergence des espaces métropolitains (Lyon, Grenoble, Aix-Marseille, Nice) et l'attractivité résidentielle. Les échanges sont également importants avec la Picardie (21 400), par effet de proximité géographique.

L'accumulation des mobilités, jusqu'à l'âge de la retraite

La situation résidentielle des personnes retraitées traduit à la fois les mobilités interrégionales qui prennent place à la fin de la vie active et les parcours résidentiels antérieurs. Au moment de la fin d'activité professionnelle, les départs de la région restent relativement peu nombreux : 6 000 personnes âgées entre 60 et 65 ans, soit 3 % de la classe d'âge, ont quitté le Nord-Pas-de-Calais au cours des cinq années précédentes pour vivre leur retraite dans une autre région. Toutefois, la proportion des natifs de la région qui n'y résident plus lors de leur retraite est particulièrement élevée : 46 000 des 88 600 natifs de la région titulaires d'un diplôme du supérieur, aujourd'hui âgés de 60 ans ou plus et retraités, ne vivent plus en Nord-Pas-de-Calais.

Dans ces mobilités, la place de l'Île-de-France est prédominante : 12 000 natifs de la région y résident aux âges de la retraite, sans doute parce que l'Île-de-France concentrait plus encore les actifs qualifiés dans les générations antérieures par rapport à l'élévation générale des niveaux de qualification et des emplois de cadres dans les régions aujourd'hui. L'attrait pour les régions du pourtour méditerranéen se confirme : 5 100 natifs de la région diplômés du supérieur passent leur retraite en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 4 000 en Rhône-Alpes, 3 300 en Midi-Pyrénées. Ces régions regroupent, ensemble, près de 26% des diplômés du supérieur âgés de 60 ans ou plus, contre 16,5% des natifs dans cette situation (y compris les personnes nées à l'étranger vivant aujourd'hui en France). L'impact des migrations interrégionales est le plus prononcé pour Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui compte à elle-seule 10,7% des personnes âgées de 60 ans ou plus et titulaires d'un diplôme du supérieur, quand les natifs de cette région aux mêmes âges comptent pour 5,3% des personnes diplômées du supérieur résidant actuellement en France. Les flux migratoires sont les plus déséquilibrés aux âges de la retraite : parmi les 56 600 personnes âgées de plus de 60 ans et diplômées du supérieur qui résident en Nord-Pas-de-Calais, seules 14 000 n'en sont pas natives, soit 25%. En comparaison, la proportion des migrants parmi les seniors diplômés du supérieur atteint 67% pour les résidents de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 48% pour ceux de la région Rhône-Alpes. ■

3 Une faible diversité géographique parmi les résidents du Nord-Pas-de-Calais

Principales régions de naissance des diplômés du supérieur par région de résidence



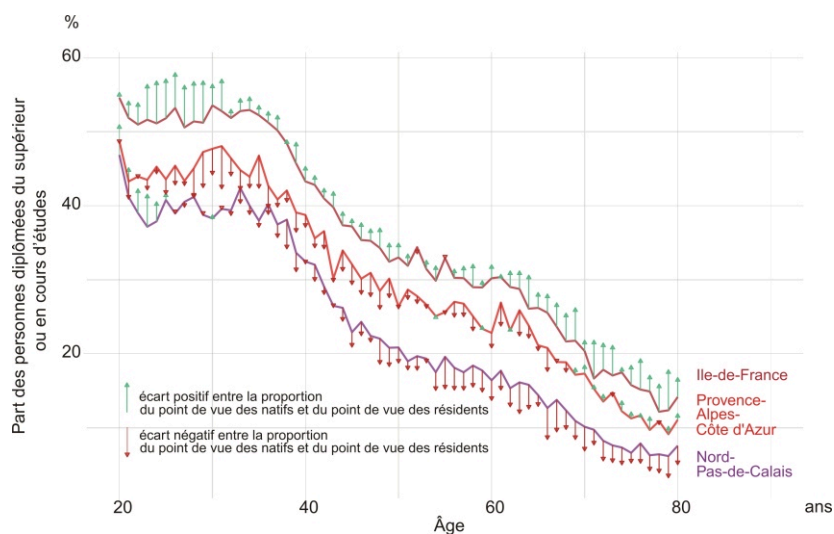
Guide de lecture : chaque secteur de disque symbolise une région de résidence et se trouve décomposé en bandes de couleurs, selon la répartition de la population en fonction des lieux de naissance. La surface des bandes de couleur est proportionnelle au poids démographique de chaque région de naissance dans la région de résidence actuelle.

Source : Insee, recensement de la population 2011

Encadré : d'une région à l'autre, les mobilités jouent différemment selon le cycle de vie

Pour les personnes les plus jeunes, les mobilités interrégionales se traduisent par un excédent migratoire en faveur du Nord-Pas-de-Calais : jusqu'à 25 ans, la proportion de résidents titulaires d'un diplôme du supérieur ou en cours d'études est de 2 à 3 points au-dessus de la proportion observée pour les natifs de la région, en lien avec l'importance de l'offre de formation universitaire (figure 4). En comparaison, sur la même tranche d'âge, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'enregistre pas d'écart significatif. Entre 25 et 30 ans, l'effet migratoire s'inverse progressivement pour le Nord-Pas-de-Calais, tandis que l'Île-de-France bénéficie d'un surcroît de populations diplômées du supérieur, d'abord pour les jeunes menant des études dans les cursus longs ou spécialisés, puis pour le début de la vie professionnelle. Au-delà de 30 ans, suite aux mobilités pour raisons professionnelles, la part des titulaires d'un diplôme du supérieur résidents en Nord-Pas-de-Calais est inférieure à celle des natifs de la région, de l'ordre de -1 à -2 points. Après 50 ans, l'écart s'accroît autour de -3 à -4 points pour les âges plus avancés, alors même qu'il porte sur des populations structurellement moins nombreuses. Deux effets sont alors à considérer : le premier, lié au cycle de vie, correspond à des départs de la région lors de la fin d'activité professionnelle. Le gain observé en Provence-Alpes-Côte d'Azur en est le pendant. Le second, lié aux générations, traduit une répartition géographique des opportunités de formation d'une part, des métiers les plus qualifiés d'autre part, plus concentrée par le passé dans la région parisienne, amenant à des migrations pour raisons professionnelles plus intenses pour les personnes diplômées du supérieur dans les années 1950 et 1960. La surreprésentation francilienne au-delà de 60 ans en est la traduction.

4 Effet des migrations sur la proportion de la population en cours d'études ou titulaire d'un diplôme supérieur



Source : Insee, recensement de la population 2011.

Définitions et Méthodologie

Champ : l'étude porte sur les adultes âgés de 18 ans ou plus et résidant en France. Les natifs d'une région française résidant aujourd'hui à l'étranger ne sont donc pas pris en compte. En 2012, près de 1,2 million de personnes âgées de 18 ans ou plus étaient inscrites au registre mondial des Français établis hors de France. Toutefois, l'immatriculation à ce registre est facultative ; valable cinq ans, la mise à jour du fichier des immatriculés présente également des imperfections. L'enquête sur l'expatriation des Français estime à 85 % la part des titulaires d'un niveau de formation supérieur au baccalauréat.

Définition : les diplômes de l'enseignement supérieur correspondent aux diplômes de niveau post-baccalauréat, délivrés par les universités, les instituts universitaires de technologie, les instituts universitaires de formation des maîtres, les sections de techniciens supérieurs, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, les écoles paramédicales et sociales, etc. L'étude prend en compte toutes les personnes disposant d'un diplôme du supérieur, ainsi que les personnes majeures en cours d'étude. Dans cette approche, une partie des jeunes majeurs, en particulier entre 18 et 20 ans, peuvent être en cours de cursus secondaire. D'autres peuvent suivre des études supérieures, sans toutefois parvenir à obtenir le diplôme visé. Pour les jeunes majeurs, l'approche retenue surestime donc l'importance des diplômés du supérieur.

Méthode : les mobilités interrégionales sont mesurées à partir du recensement de la population. L'approche ici retenue s'appuie sur la comparaison entre les régions de naissance et les régions de résidence déclarées par les personnes enquêtées : une personne résidant dans une région différente de sa région de naissance sera comptabilisée comme ayant connu une migration interrégionale. Il s'agit donc d'une mesure en stock, à distinguer d'une approche en flux, qui mesure sur une période donnée le nombre de mobilités résidentielles. La méthode retenue ne permet pas de reconstituer les étapes d'un parcours de mobilité : ainsi, une personne ayant vécu une partie de sa vie en dehors de sa région de naissance, et revenue depuis, ne sera pas considérée comme migrante. Réciproquement, une personne ayant connu plusieurs mobilités l'amenant à vivre dans différentes régions ne sera comptabilisée qu'une seule fois, du point de vue de sa région de naissance et de son actuelle région de résidence. L'approche en stock, de nature cumulative, permet par contre d'appréhender les conséquences démographiques sur l'ensemble d'une population. Ainsi, au fil du cycle de vie, la proportion de natifs d'une région ayant migré au cours de leur vie apparaît plus élevée avec l'âge, dans la mesure où s'ajoutent les mobilités de trois périodes charnières : au moment des études, lors de la vie professionnelle, lors de la retraite.

Insee Nord-Pas-de-Calais

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 - 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Daniel Huart

Référént étude qualité : Élisabeth Vilain

ISSN 2416-6790

© Insee 2015

Crédits photos :

© Laurent Ghesquière

© Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel

© Matthieu Debailleul

Pour en savoir plus

- « Enquêtes annuelles de recensement : migrations interrégionales, niveau de formation et activité, » Patricia Antonov-Zafirov - Service Études et Diffusion, Insee, Pages de Profils n°17, janvier 2007
- « Les flux migratoires interrégionaux en France depuis cinquante ans », Brigitte Baccaïni, Population, 2007 (Vol. 62), INED
- « Les migrations interrégionales de 1954 à 1982 : directions préférentielles et effets de barrière », Denise Pumain, 1986 (Vol. 2), INED
- « Les inégalités dans l'accès aux hauts diplômes se jouent surtout avant le bac », Olivier Lefebvre, France, portrait social - Insee Références - Édition 2012

